

Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Brèche

15 décembre 2022



Ordre du jour

- Introduction
- Retour sur la situation hydrologique 2022
- Présentation des pressions quantitatives sur la ressource en eau et de l'arrêté cadre sécheresse (DDT 60)
- Bilan des actions du SAGE (zoom sur les interventions en zones humides)



Introduction

- SAGE approuvé le 25 novembre 2021
- 4 enjeux, 9 orientations, 60 dispositions, 4 règles
- CTEC Brèche reprend une grande partie des actions du SAGE
- Sollicitation par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour une intervention au comité de bassin du 21 juin afin de présenter l'intérêt d'un SAGE.
Valorisation par un film de 3 minutes
- Article dans Eau Magazine (magazine de l'Union des Industries et Entreprises de l'Eau)

Enjeu A : Assurer un cadre de mise en œuvre du SAGE par une gouvernance adaptée

5 dispositions

Enjeu B : Garantir une qualité des eaux superficielles et souterraines

Pollutions diffuses

5 dispositions

Assainissement domestique et industriel

6 dispositions

Continuité écologique

3 dispositions

Qualité biologique et hydromorphologique des cours d'eau

8 dispositions

Enjeu C : Protéger les patrimoines des milieux aquatiques et humides

Zones humides

10 dispositions

Espèces exotiques envahissantes

2 dispositions

Enjeu D : Assurer une gestion équilibrée de la ressource et prévenir les risques en anticipant les effets du changement climatique

Maîtrise des ruissellements et de l'érosion

5 dispositions

Maîtrise des inondations

7 dispositions

Gestion quantitative

9 dispositions

Avis émis par la CLE

- 11 avis émis depuis janvier

2022-01	Avis sur le projet de création d'une ZAC et de son barreau routier
2022-02	Construction d'une station intercommunale à Litz
2022-03	Construction d'une salle multifonctions à Montreuil sur Brèche
2022-04	Création d'un lotissement de 17 lots à Cambronne Les Clermont
2022-05	Lotissement pavillonnaire "les aires de Ronquerolles"
2022-06	Création d'ouvrages d'infiltration des eaux pluviales à Froissy
2022-07	Création de forage à Etouy
2022-08	Forage d'irrigation - création d'une réserve, bassin de reprise
2022-09	Prélèvement en eau souterraine à Catillon fumechon
2022-10	Création de forages à Fouilleuse et Maimbeville
2022-11	Construction d'une unité de traitement de la dureté de l'eau sur la commune de Noyers St Martin

- Principales remarques concernent la gestion durable et intégrée des EP et une mauvaise prise en compte des zones humides
- Manque d'information sur la ressource en eau souterraine



Retour sur la situation hydrologique de 2022

Historique récent de la Brèche

- Module Brèche (Nogent sur Oise) : 2,2 m³/s
- Cours d'eau au débit stable dans l'année
- Avant 2022, jamais en deçà de la vigilance

	débit	piézo
2021	RAS	RAS
2020		
2019	panne	
2018	RAS	RAS
2017		
2016	RAS	RAS
2015		RAS
2014	RAS	RAS
2013	RAS	RAS



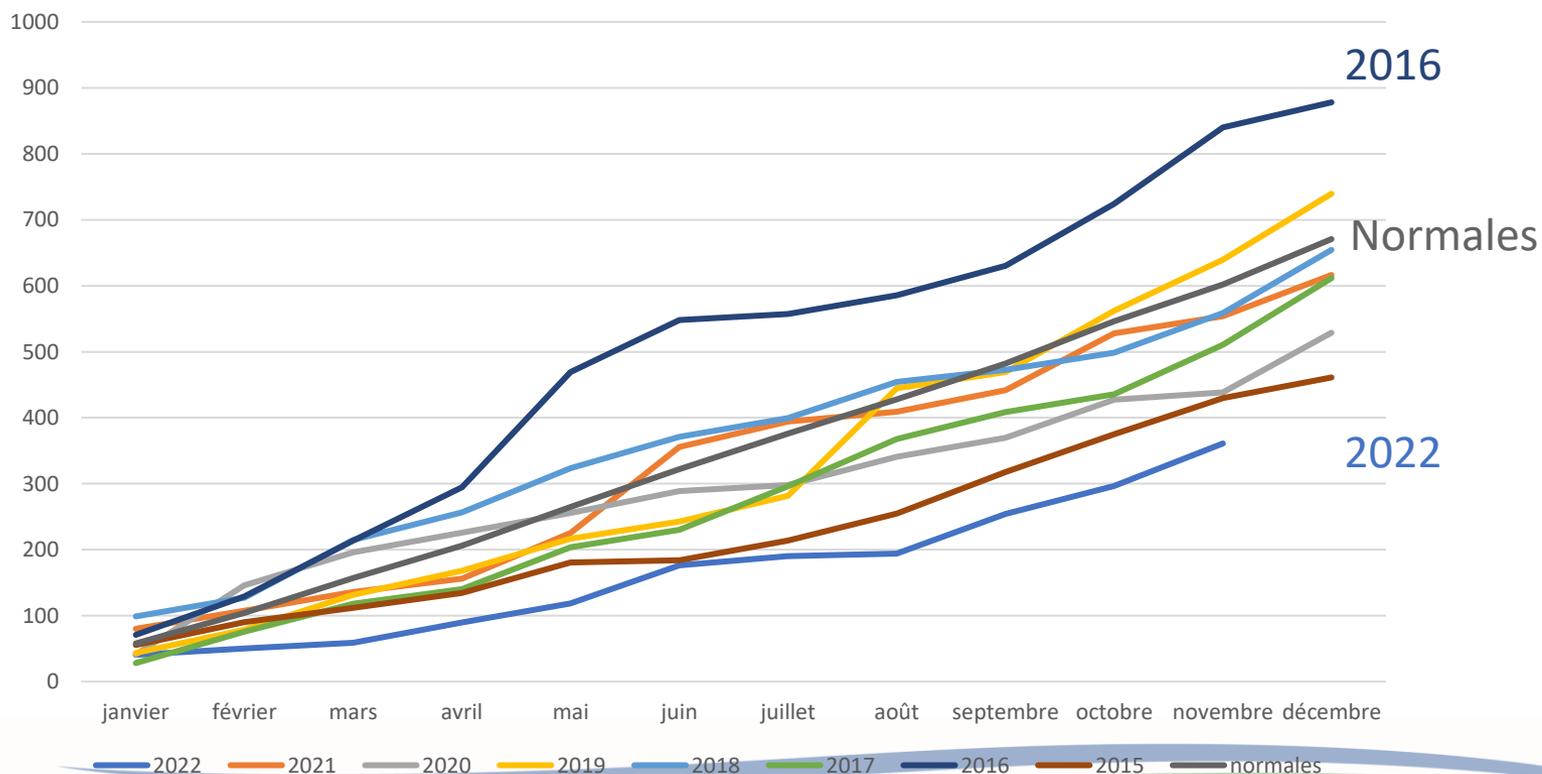
Années où le bassin de la Brèche a été en vigilance

Station de mesure

2022 : une année plus sèche que la moyenne

- Faible pluviométrie en 2022. Déficit mensuel sur 15 des 17 derniers mois

Cumul des précipitation mensuelles par année depuis 2015



- Démarrage précoce de la vidange de la nappe, vers fin février
- Chute des débits à partir de juillet
- Pour les débits, passage sous le seuil de l'alerte renforcée mi août, retour à la normale lent (mi octobre)

																						Seuils octobre en m³/s					
Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Seuil vigilance	Seuil alerte	Seuil alerte renforcée	Seuil crise
1-15	15-31	1-15	15-28	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31				
2,558	2,68	2,69	2,61	2,47	2,3	2,54	2,21	1,9	1,76	1,58	1,42	1,18	1,05	0,907	0,948	0,999	1,25	1,83	1,83	1,92	2,09			1,30	1,03	0,91	0,83

- Pour la piézo, passage sous la vigilance dès juin

BSS	Nom	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov
00807X0015/S1	CATILLON-FUMECHON	107.4	108.11	108.1	107.86	107.44	106.94	106.46	105.94	105.5	105.15	104.93
00805X0002/S1	NOIREMONT							119.23	118.89	118.61	118.38	118.24

- Succession d'arrêtés préfectoraux en fonction de la situation hydraulique



Une vigilance encore nécessaire

- Début décembre, le débit de la Brèche retrouve des valeurs conformes
- En revanche, la recharge de la nappe n'a pas encore débuté
- Piézomètre de Noiremont très proche du seuil d'alerte (7 cm au-dessus en novembre)
- Sans pluviométrie importante d'ici mars 2023, des restrictions sont probables l'été prochain
- De plus en plus de demandes de mise en place de forage d'irrigation => nécessité d'améliorer la connaissance sur les relations nappe/rivière et sur le comportement de la nappe

Réflexion sur modélisation de la nappe

- Constat : manque de connaissance sur le fonctionnement de la nappe et les relations avec les eaux de surface
- Volonté partagée entre les acteurs (SAGE, CCI, CA60) de la nécessité de réaliser une modélisation unique plutôt qu'une modélisation par SAGE
- Porteur à définir



Gestion quantitative de l'eau

*SAGE de la Brèche
Commission locale de l'eau
du 15 décembre 2022*



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives 2023 suite CSRE du 9 décembre

Engagement d'un travail sur le volet conjoncturel et structurel avec deux principaux objectifs :

1) Protéger la ressource en eau et faire preuve de sobriété

a) Structurel : ZRE de l'Aronde/OUGC, PTGE et révision des arrêtés ICPE

b) Conjoncturel : **révision de l'arrêté cadre départemental**, gestion volumétrique agricole

2) Améliorer la connaissance de la ressource et des usages

a) Structurel : **analyse des données des prélèvements** et étude sur la ressource et la dynamique des nappes souterraines portée par AESN

b) Conjoncturel : en cours de saisons estivales mobilisation des reporting/données de l'OUGC et des délégataires eau potable

I – La gestion quantitative conjoncturelle de l'eau



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Arrêté Cadre Sécheresse du 29 juillet 2022 et les perspectives de révision 2023

Arrêté cadre départemental - le cadre réglementaire

National :

- Décret le 23 juin 2021 relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse
- Instruction ministérielle du 21 juillet 2021 relative à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse hydrologique.
- Guide de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse en juin 2021

Local :

- L'arrêté d'orientation de bassin (AOB) Seine-Normandie signé le 22 février 2022 par le Préfet d'île de France
- L'arrêté d'orientation de bassin (AOB) Artois Picardie signé le 21 avril 2022 par le Préfet des Hauts-de-France - Préfet Coordonnateur de Bassin Artois Picardie.



PRÉFÈTE
DE L'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La rédaction de l'arrêté cadre départemental (ACD)

Article 1 Objet arrêté

Article 2 Composition du CSRE

Article 3 Définitions des zones d'alerte et des mesures coordonnées

Article 4 Seuils et valeurs associées

Article 5 Relevé des indicateurs

Article 6 Prise et levée des mesures

Article 7 Cas de la ZRE aronde

Article 8 Communication

Annexe 1 : seuils de référence pour le suivi hydrographique du débit des rivières

Annexe 2 : seuils de référence pour le suivi piézométrique de hauteur de nappe

Annexe 3 : zone d'alerte du département de l'Oise et cartes des piézo/stations limnimétriques

Annexe 4 : points de surveillance ONDE

Annexe 5 : carte des stations ONDE par zone d'alerte

Annexe 6 : Mesures en fonction des usagers (Grands publics et collectivités, ICPE, Agricoles) et autres préconisations (rejets, prélèvements eau, navigation,...)

Annexe 7 : Communes et zone d'alerte associées



PRÉFÈTE
DE L'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives 2023 – Révision de l'arrêté cadre

Objectif : disposer d'un arrêté révisé en amont de la prochaine saison d'étiage pour début juin 2023

Proposition de cadrage des travaux :

- > Révision des secteurs sécheresse et des indicateurs associés
 - > Révision de la rédaction des mesures (contrôlabilité) en adéquation avec les travaux nationaux et formalisation d'une plaquette communicante sur les restrictions par usagers
 - > Révision de la rédaction des mesures ICPE
- Travaux à lancer dès janvier pour un CSRE qui se tiendrait à la mi-avril

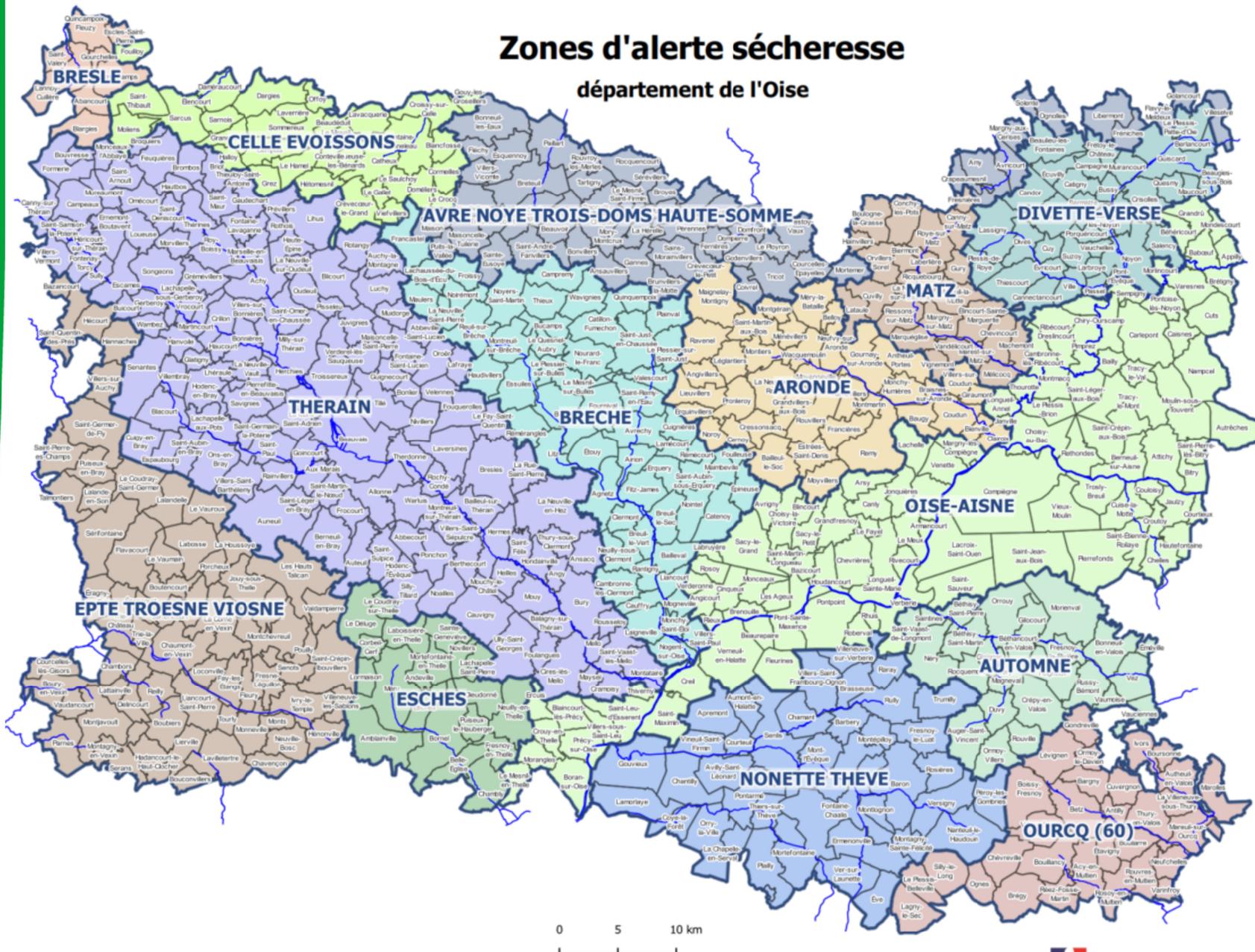


**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Zones d'alerte sécheresse

département de l'Oise



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réalisation : DDT 60/ SEEF
Date : mai 2022
Fond : BD TOPO© IGN

II – La gestion quantitative structurelle de l'eau

**Première analyse des données des
prélèvements déclarés auprès des agences
de l'eau**



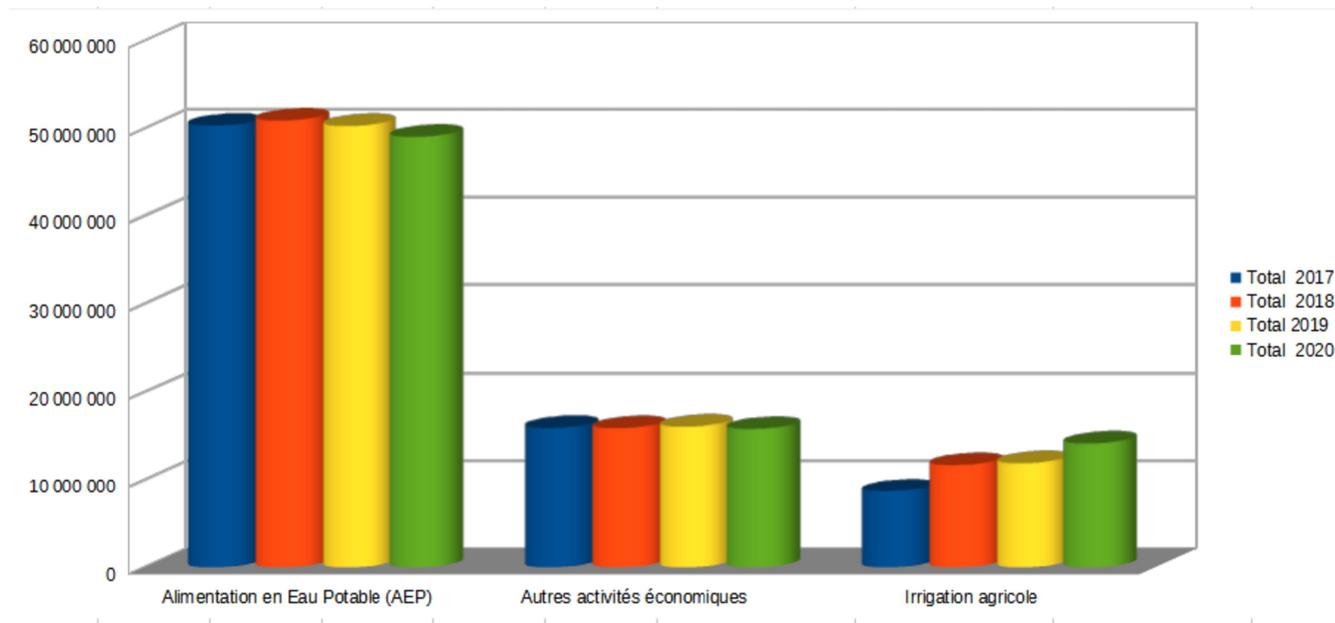
**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les prélèvements d'eau à l'échelle départementale

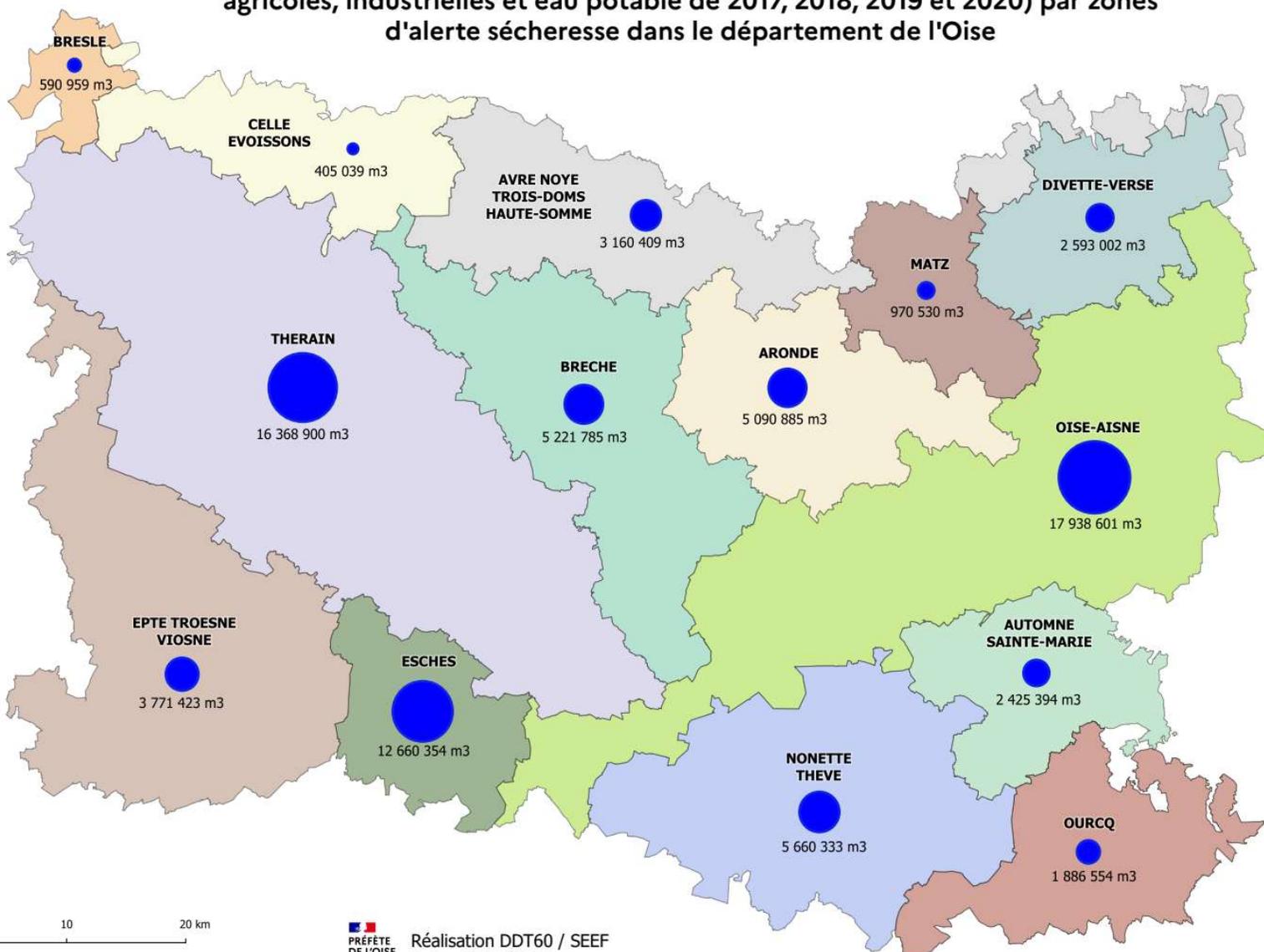
D'après les données agences de l'eau en moyenne sur 2017-202, 78M m³ sont prélevés par an : 65% pour l'alimentation en eau potable, 21% pour l'industrie, 14% pour l'agriculture.

L'évolution des prélèvements (en m³) par usage se répartit comme suit :



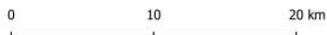
Les prélèvements en eau à l'échelle départementale

Cartographie des prélèvements totaux en eau (moyenne des données agricoles, industrielles et eau potable de 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



PRÉFÈTE DE L'OISE

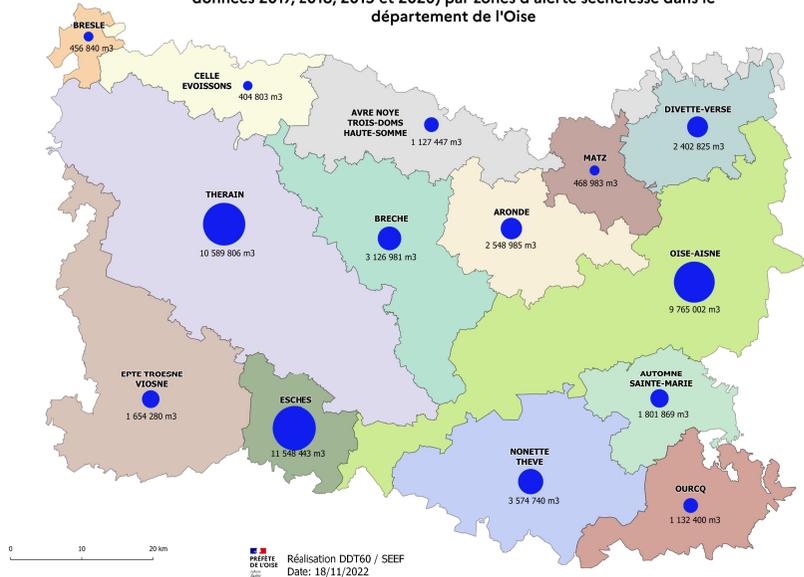
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

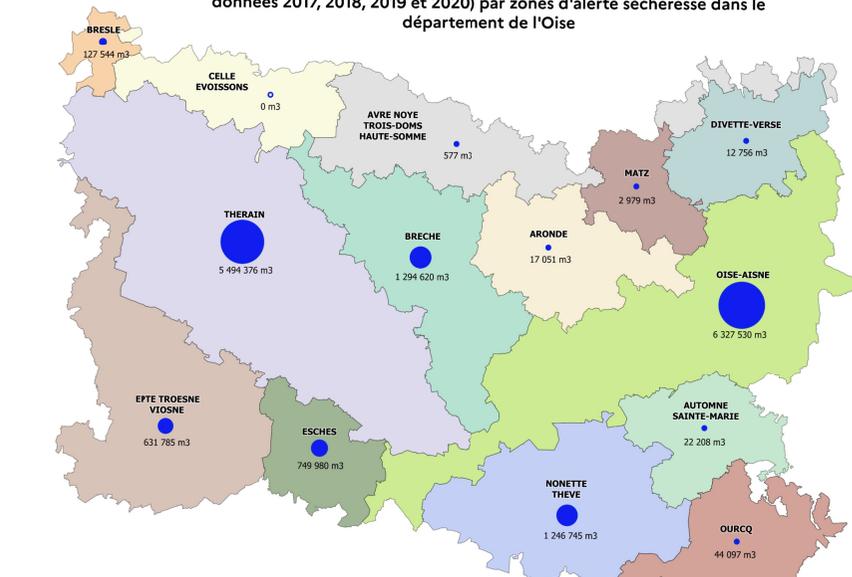
Les prélèvements en eau à l'échelle départementale

Cartographie des prélèvements en eau pour l'eau potable (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



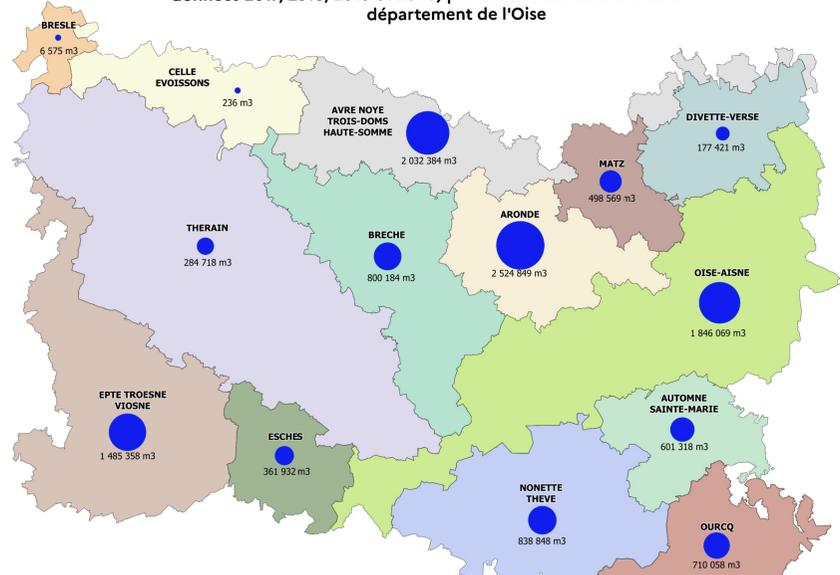
Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

Cartographie des prélèvements en eau pour l'usage industriel (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



Réalisation DDT60 / SFFF

Cartographie des prélèvements en eau pour l'usage agricole (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



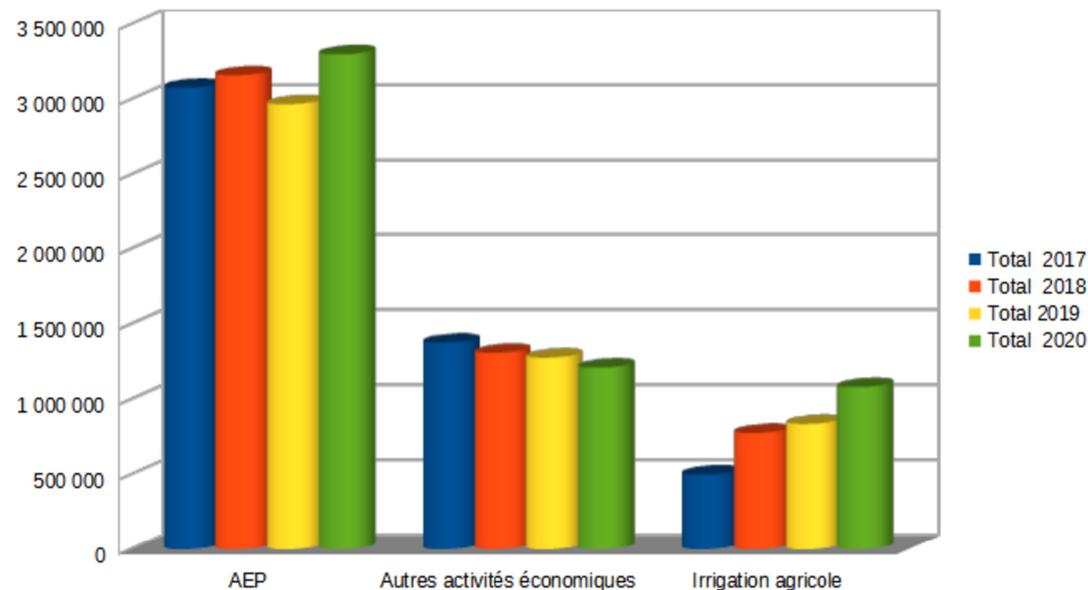
Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

PRÉFET DE L'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les prélèvements en eau sur le secteur sécheresse de la Brèche

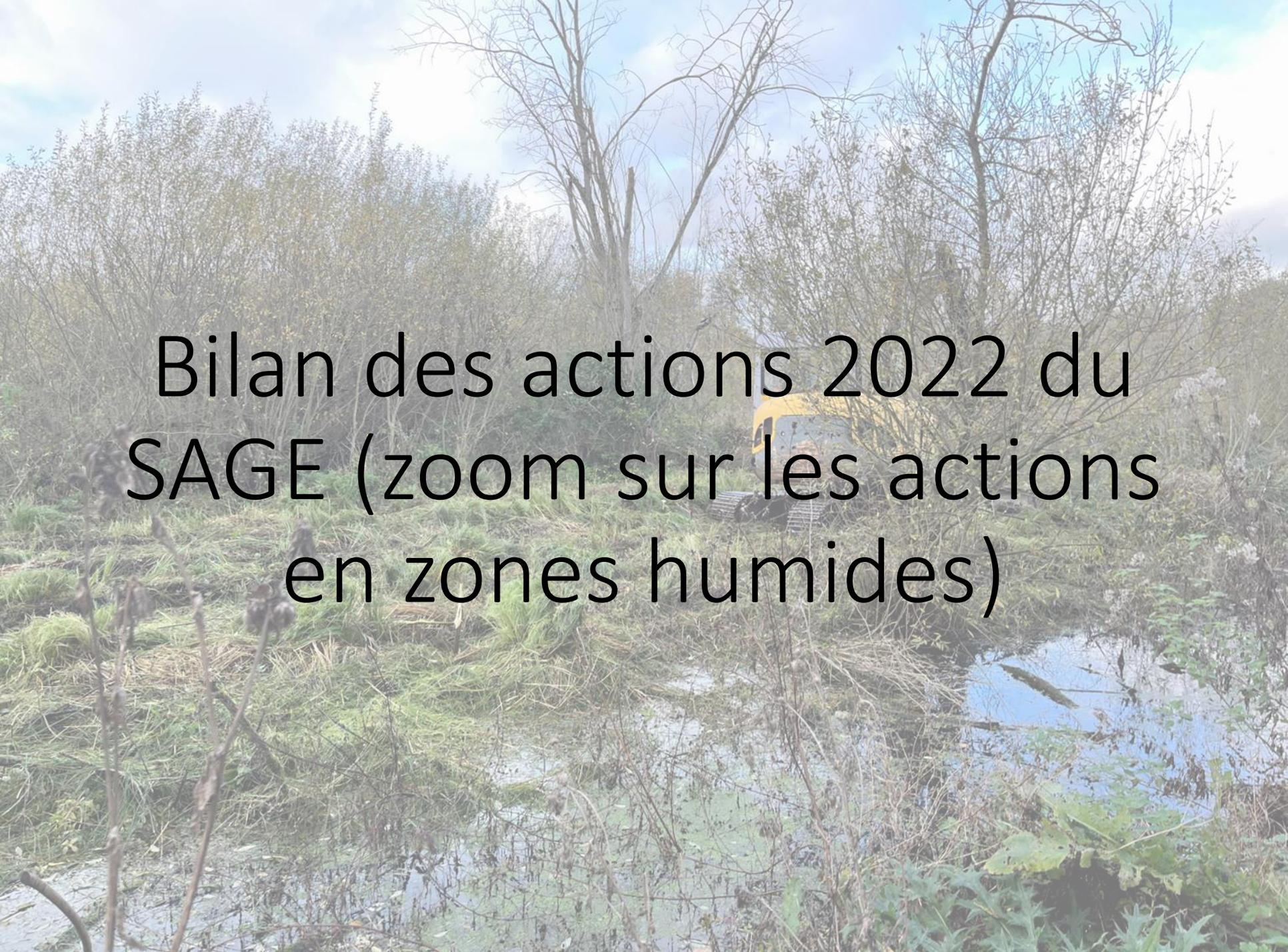
En moyenne sur 2017-2020, sur le secteur sécheresse de la Brèche, 5,2 M m³ prélevés dont 60 % pour AEP, 25 % pour les autres activités économiques et 15 % pour irrigation agricole.



Conclusion

Suite au comité de suivi de la ressource en eau du 9 décembre engagement d'un travail sur les axes suivants :

- Améliorer la connaissance ;
 - Identifier et optimiser les besoins en eau potable et les besoins des acteurs économiques (industriels, agricoles,...) ;
 - Réviser l'arrêté cadre départemental sécheresse pour la prochaine saison estivale.
- Conférence départementale des SAGE à réunir début 2023 pour les 2 premiers axes notamment.

A yellow tracked vehicle is positioned in a wetland area. The foreground is dominated by a pond with lily pads and various aquatic plants. The background features a dense thicket of trees and shrubs, some of which are bare, suggesting a late autumn or winter setting. The sky is overcast with grey clouds.

Bilan des actions 2022 du
SAGE (zoom sur les actions
en zones humides)

Rappel du contenu du SAGE

ORIENTATION : ZONES HUMIDES

Objectifs

Assurer le maintien des zones humides existantes

Affiner la connaissance des fonctionnalités des zones humides

Dispositions

Disposition C12 : Valorisation des zones humides auprès du grand public

Disposition C13 : Sensibilisation à l'entretien des zones humides auprès des collectivités, propriétaires et agriculteurs

Disposition C14 : Entretien adapté de toutes les zones humides communales

Disposition C15 : Actualisation de l'inventaire et diagnostic des fonctionnalités des zones humides

Disposition C 16 : Promotion des MAEC sur les zones humides

Disposition C17 : Restauration des zones humides dégradées au regard des fonctionnalités

Disposition C18 : Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme

*Disposition C19 : Protection et préservation des zones humides

Disposition C20 : Préserver les fonctionnalités des zones humides

Disposition C21 : Réalisation de l'inventaire des mares en lien avec les corridors écologiques

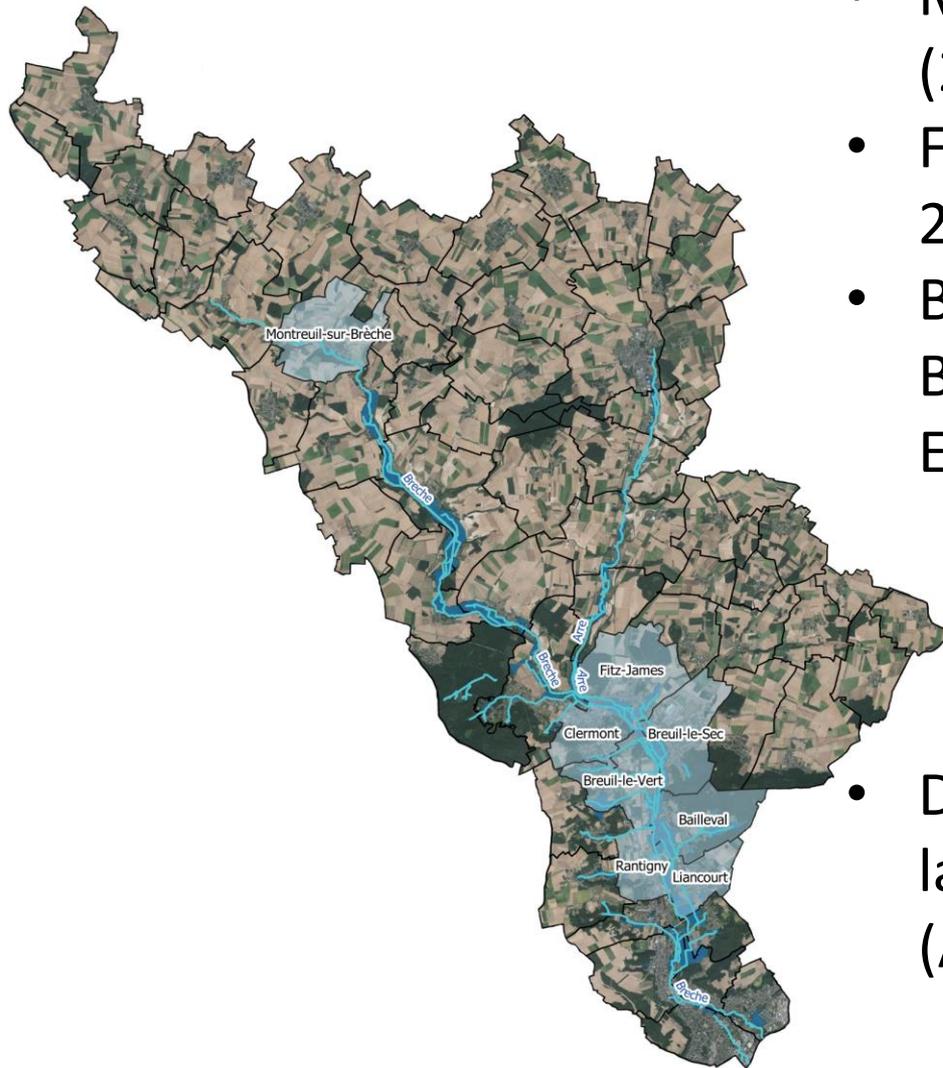
Règle

*Article 3 : Préservation des zones humides par évitement et compensation de leur destruction

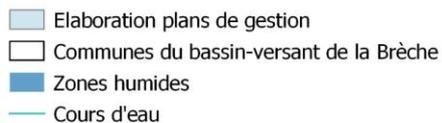
Forte dynamique en zones humides

- Zones humides = enjeu prioritaire du SAGE
- Démarche de valorisation engagée par plusieurs communes de la vallée
- Démarche menée : Diagnostic des zones humides (inventaires faune-flore sur 1 an) et élaboration de plan de gestion sur les parcelles communales
- Réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage SMBVB
- En 2022, travaux sur Fitz-James, Clermont et Montreuil sur Brèche

- Montreuil sur Brèche : étude CPIE (2020-2021)
- Fitz-James : étude Rainette (2020-2021)
- Breuil le Sec, Breuil le Vert, Bailleval, Rantigny, Liancourt : étude Ecosphère (2020-2022)



- D'autres communes engagées dans la valorisation d'un site particulier (Airion, Nogent sur Oise)



Restauration du marais de Clermont

- Etrépage et création de mares temporaires
- Fauche exportatrice d'une roselière
- Coupe et broyage de rémanents sur une ancienne peupleraie



Restauration des zones humides à Fitz-James et Montreuil sur Brèche



- Création de mares temporaires
- Ouverture de milieu



Ouverture des zones au public



Une thématique amenée à se développer en 2023

- Mise en œuvre des plans de gestion sur les 5 communes de l'aval de la Brèche
- Poursuite des actions sur Clermont
- Démarrage d'études à Cambronne Les Clermont et Laigneville, de travaux à Nogent sur Oise



Etude de gouvernance ruissellement

- Démarrage, élaboration de scénarios, suspension
- Connaissance hétérogène à l'échelle du bassin => impossibilité d'évaluer correctement les actions à mener
- Souhait de mettre en place un animateur au service des communes et EPCI



Autres actions du SAGE en 2022

- Relance des propriétaires d'ouvrages pour application de la règle sur l'ouverture des vannages : envoi d'un courrier en septembre pour leur rappeler leurs obligations
- Mise en place d'une animation captage sur clermontois / plateau picard



Merci de votre attention

